

RÉSEAU
CONTACTS
ÉCHANGES
CONVIVIALITÉ

le club
des entreprises
d'Artigues-Près-Bordeaux

La Charte Du Club

LE CLUB S'ENGAGE

Accueillir

- Présenter le Club
- Énumérer les événements annuels
- Présenter les membres du bureau

Accompagner

- Favoriser l'intégration d'un adhérent via un parrain
- Être à l'écoute

Informier

- La vie du Club
- Les réunions mensuelles
- Les évènements inter Clubs

Fédérer vos idées, vos expériences

- Vous aider et vous conseiller dans vos démarches administratives, juridiques et fiscales dans la limite de nos compétences

L'ADHÉRENT S'ENGAGE

Participer à la vie du Club

- Avoir une présence régulière aux réunions
- Proposer des idées sur la vie du Club
- Être à jour de sa cotisation

S'intégrer

- Être actif, proposer des thématiques et participer aux réunions

Echanger

- Les réseaux de connaissances
- Les informations utiles au Club

Apporter

- Son expérience
- Son savoir-faire
- Son savoir-être, sa bonne humeur